



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFECTURE DE LA LOZERE**

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**



## **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPECIAL N° 22 / 2011**

**Délégation spéciale de signature – préfecture de la Lozère – Direction des libertés publiques et des collectivités locales**

**ANNÉE : 2011**

**DIFFUSE LE  
9 septembre 2011**

# SOMMAIRE

## **Prefecture de la Lozere**

### **SECRETARIAT GENERAL**

Arrêté N °2011252-0001 - Arrêté portant délégation spéciale de signature à M.  
Damien VINSU, chef du bureau des élections, des polices administratives et de la  
réglementation, chargé des fonctions de chef du bureau des titres et de la  
circulation par intérim

..... 1



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOZERE

Préfecture  
Secrétariat général  
Bureau de la coordination des politiques  
publiques

**Arrêté n° 2011252-0001 du 9 septembre 2011  
portant délégation spéciale de signature à Monsieur Damien VINSU, chef du bureau des élections, des  
polices administratives et de la réglementation, chargé des fonctions de chef du bureau des titres et de la  
circulation par intérim**

Le préfet de la Lozère  
Officier de l'ordre national du Mérite  
Officier du Mérite agricole

- VU l'arrêté préfectoral n° 2010006-03 du 6 janvier 2010 portant organisation de la préfecture de la Lozère,
- VU l'arrêté préfectoral n° 2011083-0002 du 24 mars 2011 portant modification de l'organisation des services de la préfecture ;
- VU l'arrêté n° 2011243-0001 du 31 août 2011, portant délégation de signature à M. Gérard CIROTTE, directeur des libertés publiques et des collectivités locales ;
- VU la décision d'affectation temporaire du 7 septembre 2011, par laquelle M. Damien VINSU, chef du bureau des élections, des polices administratives et de la réglementation, est chargé des fonctions de chef de bureau des titres et de la circulation par intérim, le temps de l'absence de Mme Evelyne BOUKERA ;
- SUR proposition du secrétaire général,

**ARRETE**

**ARTICLE 1er :**

L'article 3 de l'arrêté n° 2011243-0001 du 31 août 2011, portant délégation de signature à M. Gérard CIROTTE, directeur des libertés publiques et des collectivités locales est modifié comme suit :

Au lieu de lire :

« ARTICLE 3 : ...cette délégation de signature sera exercée par Mme Evelyne BOUKERA, chef du bureau des titres et de la circulation. En cas d'absence ou d'empêchement de Mme BOUKERA, cette délégation de signature sera exercée par M. Gilbert BLANC,... »

Il convient de lire :

« ARTICLE 3 :...cette délégation de signature sera exercée par M. Damien VINSU, chargé des fonctions de chef du bureau des titres et de la circulation par intérim. En cas d'absence ou d'empêchement de M. Damien VINSU, cette délégation de signature sera exercée par M. Gilbert BLANC ,... »

Le reste sans changement.

**ARTICLE 2 :**

Le secrétaire général de la préfecture, le directeur des libertés publiques et des collectivités locales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M. Damien VINSU et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

SIGNE

**Dominique LACROIX**

Adresse postale : PREFECTURE DE LA LOZERE - 2, Rue de la Rovère - 48005 MENDE CEDEX  
Téléphone : 04-66-49-60-00 - Télécopie : 04-66-49-17-23  
Site internet : [www.lozere.pref.fr](http://www.lozere.pref.fr)

Arrêté N°2011252-0001 - 09/09/2011

Page 1